

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 04 DECEMBRE 2023 – MORBIHAN HABITAT**

Décision n° DE-2023-12-04 93.	Délibération du BUREAU n° B20200707AIVT1	Opération n° QUQR C2	QUEVEN Croizamus 2–construction de 10 logements locatifs
----------------------------------	---	----------------------	--

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

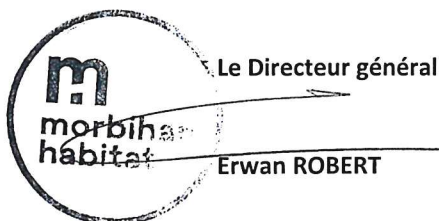
Vu la délibération du Bureau en date du 07 juillet 2020, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers **1 emprunt**, pour un montant total de **1 038 209 €**, correspondant à **5 lignes de prêts**, souscrit auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières de chaque ligne du prêt sont les suivantes :

	Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Prêt locatif aidé d'intégration foncier (PLAI)	Prêt locatif à usage social (PLUS)	Prêt locatif à usage social foncier (PLUS)	prêt haut de bilan bonifié (PHBB)
Montant	362 103 €	112 676 €	405 102 €	108 328 €	50 000 €
Durée du préfinancement	sans préfinancement				
Enveloppe	-				2.0 tranche 2020
Durée d'amortissement					40 ans
Commission d'instruction	-				30 €
Durée de la période	Annuelle				
Taux de la période	2,60%		3,60%		
Phase d'amortissement					Phase amortissement 1
Durée différé amortissement					240 mois
Durée	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans	20 ans
Index	Livret A				Taux fixe
Marge fixe sur index	-0,4%		0,60%		-
Taux d'intérêt	Livret A -0,4%		Livret A + 0,6%		0%
Périodicité	Annuelle				
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)				Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle				Sans indemnité
Modalité révision	Double révisabilité				sans objet
Taux progressivité de l'échéance	-0,5%				0%
Phase d'amortissement					Phase amortissement 2
Durée					20 ans
Index					Livret A
Marge fixe sur index					0,60%
Taux d'intérêt					Livret A + 0,6%
Périodicité					Annuelle
Profil d'amortissement					Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire					Sans indemnité
Modalité révision					Simple révisabilité
Taux de progression de l'amortissement					0%
Garanties	50% LORIENT AGGLOMERATION, 40% COMMUNE DE QUEVEN, 10% DEPARTEMENT DU MORBIHAN				

Fait à Vannes, le 4 décembre 2023

Certifiée exécutoire



**morbihan  
habitat** Le Directeur général  
Erwan ROBERT